

- NIGÉRIA.**—Secrétaire commercial, Chancellerie du Haut-Commissaire du Canada, Boîte postale 851, Barclays Bank Building, 40 Marina Road, Lagos. Le territoire comprend le Dahomey, la Gambie, le Niger, le Sénégal, et le Sierra Leone.
- NORVÈGE.**—Conseiller commercial, Ambassade du Canada, Fridtjof Nansens Plass 5, Oslo 1. Le territoire comprend l'Islande.
- NOUVELLE-ZÉLANDE.**—Conseiller commercial, Chancellerie du Haut-Commissaire du Canada, Boîte postale 12-049, I.C.I. Building, Molesworth Street, Wellington. Le territoire comprend Fidji, Tahiti, le Tonga et les Samoa occidentales.
- PAKISTAN.**—
Rawalpindi: Secrétaire commercial, Chancellerie du Haut-Commissaire du Canada, 17A, rue Harley Annex. Le territoire comprend l'Afghanistan.
Karachi: Secrétaire commercial du Canada, Boîte postale 3703, Hôtel Metropole, Victoria Road.
- PAYS-BAS.**—Conseiller commercial, Ambassade du Canada, Sophialaan 5-7, La Haye.
- PÉROU.**—Secrétaire commercial, Ambassade du Canada, Casilla 1212, Edificio El Pacifico, angle Avenida Arequipa et Plaza Washington, Lima. Le territoire comprend la Bolivie.
- PHILIPPINES.**—Consul général et délégué commercial, Consulat général du Canada, Boîte postale 1825, L & S Building, 1414 Roxas Boulevard, Manille. Le territoire comprend la République de Chine (Taïwan).
- PORTUGAL.**—Conseiller commercial, Ambassade du Canada, Rua Marques da Fronteira, n° 3-4° D°, Lisbonne. Le territoire comprend l'Angola, les Açores, les Îles du Cap-Vert, Madère et la Guinée portugaise.
- RÉPUBLIQUE ARABE UNIE.**—Division commerciale, Ambassade du Canada, Bureau de poste de Kasr el Doubara, 6 Sharia Rouston Pasha, Garden City, Le Caire, Égypte. Le territoire comprend Aden, le Soudan, l'Éthiopie et le Yémen.
- RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.**—Secrétaire commercial, Ambassade du Canada, Apartado 1393, Edificio Copello 408, Calle El Conde, Saint-Domingue. Le territoire comprend Porto Rico.
- SINGAPOUR.**—Conseiller commercial, Chancellerie du Haut-Commissaire du Canada, Boîte postale 845, American International Building, Robinson Road and Telegraph St. Le territoire comprend l'Indonésie et la Thaïlande.
- SUÈDE.**—Conseiller commercial, Ambassade du Canada, Boîte postale 14042, Skeppsbron 24, Stockholm. Le territoire comprend la Finlande.
- SUISSE.**—Conseiller commercial, Ambassade du Canada, Kirchenfeldstrasse 88, Berne. Le territoire comprend la Tunisie.
- TRINITÉ ET TOBAGO.**—Conseiller commercial, Chancellerie du Haut-Commissaire du Canada, Boîte postale 1246, Édifice Colonial, 72 South Quay, Port d'Espagne, La Trinité. Le territoire comprend la Barbade, les Îles du Vent, les Îles Sous-le-Vent, la Guyane, la Guyane française, le Surinam, la Guadeloupe et la Martinique.
- UNION DES RÉPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIÉTIQUES.**—Secrétaire commercial, Ambassade du Canada, 23, Starokonyushenny Pereulok, Moscou.
- URUGUAY.**—Conseiller commercial, Ambassade du Canada, Casilla Postal 852, n° 1409, Avenida Agraciada Piso 7°, Montevideo. Le territoire comprend les îles Falkland.
- VENEZUELA.**—Secrétaire commercial, Ambassade du Canada, Apartado del Este 11452, Avenida la Estancia n° 10, Ciudad Comercial Tamanaco, Caracas. Le territoire comprend les Antilles néerlandaises.

Direction des foires et des missions commerciales.—Cette Direction a pour fonction d'organiser et de coordonner le programme annuel de participation du ministère dans les foires commerciales à l'étranger de même que celui des missions commerciales qui viennent au pays ou qui vont à l'étranger. La Division des foires commerciales à l'étranger et la Division des missions commerciales coordonnent les travaux du ministère dans la réalisation de ces programmes et dans l'organisation des foires et des missions commerciales prévues pour l'année. Le Directeur préside les comités du ministère qui établissent les programmes et les chefs de division sont chargés des comités de travail qui s'occupent de leur réalisation concrète. La Direction assure également la liaison entre le Service des délégués commerciaux à l'étranger, les associations commerciales canadiennes, les gouvernements provinciaux et les autres ministères ou organismes fédéraux qui cherchent à mettre sur pied des programmes d'expansion du commerce.

En 1966, le ministère du Commerce a organisé des étalages dans 45 foires commerciales dans des pays offrant des débouchés clefs comme les États-Unis, l'Angleterre, la République